

# UN MOIS DE SURSIS POUR LE ROYAL

*Les travaux de démolition du cinéma le Royal devraient être entrepris à la fin de février.*

Le chantier de démolition du cinéma le Royal a pris quelque retard, dû, indique Git immobilier, au temps de règlement de questions administratives. Le chantier vient de reprendre son cours avec des travaux préparatoires à la démolition proprement dite, qui doit intervenir à la fin du mois de février.

Le bâtiment actuel va être totalement démolé jusqu'à ses parties enterrées, et sur l'exacte superficie du tènement sera reconstruit un immeuble de huit étages au-dessus du rez-de-chaussée lequel surmonte deux niveaux de garages en sous-sol, 34 garages prévus.

Le rez-de-chaussée sera dédié au commerce : 400 m<sup>2</sup>, non-pourvus encore. Un premier étage accueillera sur la même surface des locaux de bureaux, ciblant tout particuliè-



© XXL ATELIER

*Le nouveau bâtiment qui sera érigé, dessiné par XXL Atelier*

rement les professions libérales, avec un accès distincts de celui des 27 logements réputés de « haut standing », pourvus de vastes terrasses et balcons, qui occuperont les sept étages supérieurs.

Git immobilier qui assure la commercialisation des locaux a, pour l'heure, vendu la moitié des logements à réaliser. Le projet immobilier que porte le promoteur Lotir Rhône-Alpes, devrait être livré fin 2017, six mois

plus tard que la date de livraison préablement envisagée.

## **ACCORDÉ À LA NOBLESSE DE L'AVENUE**

Le projet a été confié au cabinet d'architecture stéphanois XXL Atelier que dirige Fabien Jallon. Le nouvel immeuble aura la particularité architecturale d'être drapé d'une coque en acier corten, un acier auto-patiné à corrosion superficielle forcée, utilisé pour son aspect et sa résistance aux conditions atmosphériques. Cet habillage qui offre une autoprotection naturelle au bâtiment, lui confère en même temps un aspect de noblesse, adapté à la tenue de standing élevé de l'avenue de la Libération à l'articulation de sa partie bourgeoise et prestigieuse datant de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle et de son prolongement des années 1950.

■ Daniel Brignon